Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers



Direction Administrative et Juridique

F24

Séance publique du mercredi 28 septembre 2022

Convoqué le lundi 22 août 2022, le Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers s'est réuni en mairie, Salle du conseil à 20:00, sous la présidence de Monsieur le Maire, Patrice LECLERC.

Présents

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur :

Etaient représentés :

Zineb ZOUAOUI (représentée par Chaouki ABSSI), Christophe BERNIER (représenté par Laurent NOEL), Roger DUGUE (représenté par Alexandra D'Alcantara), Isabelle MASSARD (représentée par Yasmina ATTAF), Maria-Blanca FERNANDEZ (représentée par Céline LANOISELEE), Nadia MOUADDINE (représentée par Patrice LECLERC), Sofia MANSERI (représentée par Eloi SIMON), Sonia BLANC (représentée par Véronique DESMETTRE), Richard MERRA (représenté par Délia TOUMI), Aurélie REMACLE (représentée par Philippe CLOCHETTE), Fabienne MOREAU (représentée par Grégory BOULORD), Ahcen MEHARGA (représentée par Karine CHALAH), Christelle NEDELEC (représentée par Sinan KARAKUS).

Absents excusés :

Ibrahima DIALLO, Philippe HALLAIS.

Ne prend pas part au vote :

Nombre de votes pour : 41

Nombre de votes contre :

Nombre d'abstentions :

Mention du vote : Adoptée à l'unanimité

Désignation d'un membre du Conseil Municipal au conseil de l'école maternelle Kergomard

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article D411-1 du code de l'éducation modifié par décret n°2013-983 du 4 novembre 2013,

Vu la délibération F25 du 1^{er} juillet 2020 portant désignation d'un représentant du Conseil Municipal par école au conseil des écoles maternelles et élémentaires de Gennevilliers,

Considérant que dans chaque école est institué un Conseil d'école composé notamment du Maire ou son représentant et un conseiller Municipal désigné par le Conseil Municipal,

Considérant qu'à la suite de la démission de Gwenola HAUG, il y a lieu de procéder à la désignation d'un représentant de la Commune au sein du conseil de l'école maternelle Kergomard,

Considérant la candidature de Zine BOUKRICHE,

Vu l'avis de la Commission intéressée.

DELIBERE

Article 1 : Zine BOUKRICHE est désigné représentant de la commune au conseil de l'école maternelle Kergomard.

Article 2 : Les membres désignés par la délibération F25 du 1^{er} juillet 2020 sont inchangés :

Ecole Maternelle Anatole France Ecole Primaire Anatole France A Madame Alexandra D'ALCANTARA Madame Yasmina ATTAF Ecole Primaire Anatole France B Ecole Maternelle Henri Aguado Ecole Maternelle Gustave Caillebotte **Ecole Primaire Gustave Caillebotte** Ecole Maternelle Joliot Curie Ecole Primaire Joliot Curie Ecole Maternelle Denis Diderot Ecole Maternelle Jean Lurçat Ecole Primaire Jean Lurçat Ecole Primaire Diderot A Ecole Primaire Diderot B Ecole Grésillons Maternelle Ecole Primaire Grésillons A Ecole Primaire Grésillons B Ecole Primaire Langevin A Ecole Primaire Langevin B Ecole Maternelle Langevin Ecole Maternelle Berthe Morisot

Ecole Maternelle Berthe Morison Ecole Maternelle Pasteur Ecole Maternelle Vallon Ecole Primaire Wallon A Ecole Primaire Wallon B Ecole Maternelle Louise Michel

Ecole Primaire Aubrac Ecole Maternelle Aubrac Monsieur Chaouki ABSSI Monsieur Eloi SIMON

Monsieur Grégory BOULORD
Madame Carole LAFON
Monsieur Roger DUGUE
Monsieur Philippa CLOCHETTE

Monsieur Philippe CLOCHETTE

Madame Sonia BLANC
Madame Délia TOUMI
Monsieur Khalid DAMOUN
Monsieur Khalide DAMOUN
Madame Céline LANOISELEE
Madame Nadia MOUADDINE
Monsieur Richard MERRA
Madame Fabienne MOREAU
Monsieur Mohamed DDANI
Monsieur Zine BOUKRICHE
Monsieur Laurent NOËL

Madame Maria-Blanca FERNANDEZ Madame Vérongue DESMETTRE

Monsieur Roger DUGUE Monsieur Ibrahima N'DIAYE Monsieur Christian DESCHENES Monsieur M'Hamed BINAKDANE Madame Anne-Laure PEREZ Madame Mariama GASSAMA

Loi N° 82 213 du 2 mars 1982 Acte reçu par le représentant de l'état

le

Affiché le

Exécutoire le

Le Maire Patrice LECLERC